La Suisse participe au refoulement des migrants en Libye

Autor(en): **Herzog, Stéphane**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **45 (2018)**

Heft 2

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-911647

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La Suisse participe au refoulement des migrants en Libye

La Confédération a alloué un million de francs aux gardes-côtes libyens. Cette politique a contribué à freiner les traversées, mais elle équivaut à soutenir le racket des migrants, dénoncent plusieurs ONG.

STÉPHANE HERZOG

Un million de francs suisses pour les gardes-côtes libyens. C'est la somme qui a été engagée par la Suisse en 2017 dans le cadre d'un programme européen mené par l'Organisation internationale des migrations (OIT). «Trois modules de formation ont été conduits avec les autorités compétentes en matière de sauvetage en mer et de migrations», rapporte Emmanuelle Jaquet von Sury, porte-parole du Département fédéral de justice et de police (DFJP). «Un focus particulier a été mis sur l'enregistrement des migrants suite aux opérations de sauvetage en mer afin de pouvoir assurer leur suivi, également dans les lieux de détention.»

Les gardes-côtes ont reçu des équipements de sauvetage, incluant 2500 pièces, dont des gilets de sauvetage, des trousses de premiers secours, et des couvertures, indique le DFJP. La Suisse n'est pas sur place pour vérifier le déroulement de ce programme, «mais la présence dans la majorité des ports à l'ouest de Tripoli de représentants de l'OIM et du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) permet d'assurer une assistance et une certaine protection lors du débarquement et notamment l'enregistrement et la détection de cas particulièrement vulnérables», assure la porte-parole. Cependant, «la situation de conflit en Libye réduit parfois la mobilité du personnel OIM et complique la mise en œuvre du projet.»

Accusations de racket et d'interceptions meurtrières en mer

De leur côté, plusieurs ONG accusent les gardes-côtes libyens de participer

Des réfugiés libyens en bateau sont sauvés en haute mer.
Photo Keystone

au racket des migrants. Les équipages des Libyan Coast Guards (LCG) auraient même provoqué des noyades. C'est ce que dit un rapport publié fin 2017 par Amnesty International, qui cite un incident arrivé le 6 novembre, au cours duquel des manœuvres d'une frégate des gardes-côtes auraient contribué à la noyade d'une cinquantaine de personnes.

Le DFJP déclare ne pas avoir d'informations officielles permettant de confirmer cet incident. «Le nombre alarmant de naufrages en mer Méditerranée, avec 2832 décès en 2017, nous oblige cependant à contribuer à une meilleure protection des migrants. Le projet de l'OIM pour le sauvetage en mer a été mis en œuvre afin de poursuivre cet objectif humanitaire», avance Emmanuelle Jaquet von Sury. Amnesty dénonce un double langage. «Les États européens, qui connaissent parfaitement les graves violations dont sont victimes les réfugiés et migrants en Libye ont choisi de contrôler les migrations en soutenant les autorités libyennes. En stoppant les traversées, ils bloquent des milliers de personnes dans un pays où elles sont systématiquement soumises à des abus et où elles n'ont peu ou pas de chances de trouver une protection.»

«Les personnes sauvées en mer nous disent qu'elles préféreraient mourir plutôt que de retourner en détention en Libye», rapporte Caroline Abu Sa'Da, directrice de SOS Méditerranée Suisse, association qui participe aux opérations de sauvetage menées par le navire Aquarius. Elle estime qu'il est impossible de faire confiance aux LCG. «Qui sont ces gardes-côtes? Ce sont plutôt des milices qui opèrent des interceptions et qui ramènent les migrants en détention – où les conditions sont atroces –, empêchant parfois un secours par une ONG. La Suisse ne peut pas se voiler la face en se satisfaisant du fait que ces unités sortent des gens de l'eau.»

Organisatrice en novembre 2017 à Berne de la troisième rencontre du Groupe de contact pour la Méditerranée centrale, «la Suisse s'aligne sur une politique européenne répressive, qui a pour but d'empêcher l'accès des migrants à l'Europe», estime Vincent Chetail, directeur du Centre des migrations globales de l'Institut de hautes études internationales et du développement à Genève. L'Union européenne (UE) a fourni 46 millions d'euros en 2017 pour renforcer les capacités d'intervention des autorités libyennes. Elle met en avant le fait que cette politique a entraîné l'an passé une diminution sensible des traversées. Cette stratégie a permis le sauvetage en mer des 14 000 personnes, avance le DFJP. «La Libye, qui n'a pas ratifié la Convention de Genève sur les réfugiés, n'est pas un pays d'asile. Il n'est ni sûr, ni protecteur. Il n'y a pas de régime en place et les fonds alloués seront détournés, rétorque le professeur de droit international, qui estime que l'Europe se rend ainsi complice d'abus.»

Poussés vers des traversées encore plus dangereuses

L'expert dénonce une politique inefficace et de nature à accroître les dangers. «Les traversées à partir de la Libye ou de la Tunisie empruntent les voies les plus faciles. Si ces accès sont bloqués, les flux migratoires vont se déplacer ailleurs, augmentant les risques de traversées dangereuses pour la vie humaine.» Le fondateur du Centre des migrations globales juge que c'est toute la vision des migrations qui est faussée. «En 2015, le nombre de demandeurs d'asile arrivés en Europe s'est élevé à 1,2 million de personnes, soit 0,2 % de la population de l'UE, et c'était un pic statistique. On ne peut donc pas parler d'afflux massif. Les vrais enjeux consistent à aider à la reconstruction de la Libye et à repenser une poltique migratoire, notamment en ouvrant des voies d'accès légales vers l'Europe.» Selon Amnesty International, près d'un demi-million de personnes auraient pris la mer entre 2015 et 2017, entraînant plus de 10 000 morts. Les exilés présents en Libye dépasseraient les 400 000 personnes, selon l'OIM, avec un total estimé de 20 000 migrants en détention.

Présent à Berne en novembre 2017 à la troisième rencontre du Groupe de contact, aux côtés du HCR et de l'OIM, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui visite des centres de détention en Libye, rappelle qu'«une politique migratoire doit également avoir pour ambition de réduire l'utilisation de la détention comme moyen de gestion de la migration et de réduire les abus sur les migrants.» L'organisation a recommandé de «renforcer la gestion des restes humains et celle des données sur les personnes décédées et de faciliter la transmission d'informations sur le fait et le lieu de disparition aux familles des disparus», indique Thomas Glass, porte-parole.

En Méditerranée, l'hiver n'a pas arrêté les traversées. Le mardi 16 janvier, les équipes de l'Aquarius ont mené cinq opérations de sauvetage d'affilée, permettant de secourir 505 personnes. Le même jour, les garde-côtes italiens, qui ont coordonné un total de 11 opérations de sauvetage – par des ONG et de navires marchands – ont calculé que 1400 personnes avaient été secourues au large de la Libye. «Il est impossible de couvrir l'intégralité de la zone de sauvetage avec les trois bateaux d'ONG qui restent sur la zone, a commenté SOS Méditerranée, appelant les États européens à s'engager à mettre en place une flotte de sauvetage européenne pour éviter des milliers de morts annoncées.»